



Charlieu-Belmont

COMMUNAUTÉ

*Pierres d'histoire et Terre d'avenir*

**RAPPORT ANNUEL**  
**SUR LA QUALITE ET LE PRIX**  
**DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

**ANNEE 2020**

CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE  
9, Place de la Bouverie - BP 63  
42190 CHARLIEU

**L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID 2019 (confinement général puis couvre feux) ce qui aura eu une influence importante sur le service déchets : tonnages, refus de tri, fréquentation sites etc...**

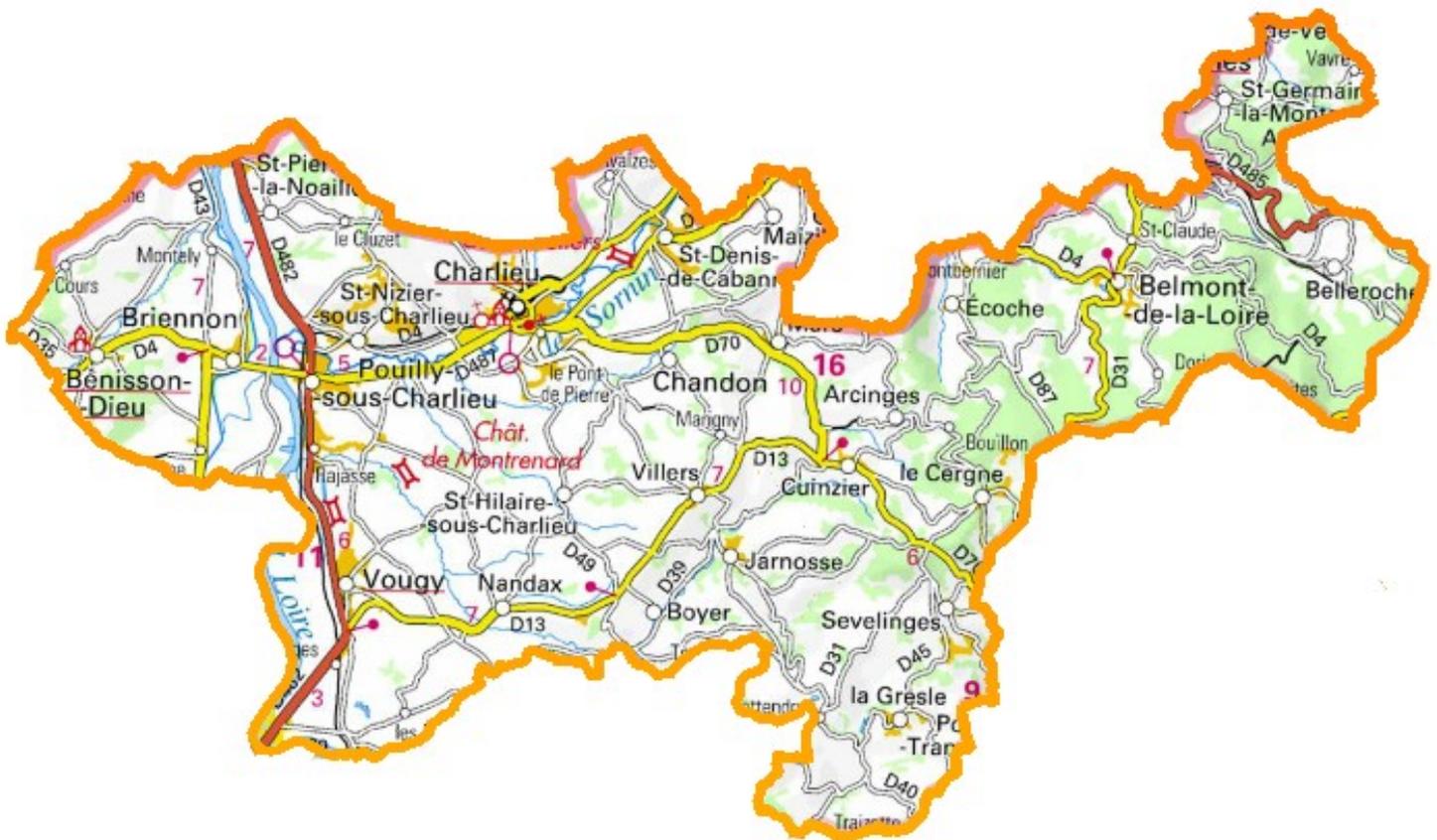
### Synthèse introductive :

Charlieu-Beimont Communauté est le résultat de la fusion entre les Communautés de Communes du Canton de Belmont de la Loire et du Pays de Charlieu au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Cette nouvelle collectivité regroupe 25 communes pour 23 357 habitants (Population municipale 2017 valable au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Liste : Arcinges, Bellerocbe, Belmont de la Loire, Boyer, Benisson-Dieu, Briennon, Le Cergne, Chandon, Charlieu, Cuinzier, Ecoche, La Gresle, Jarnosse, Maizilly, Mars, Nandax, Pouilly s/ Charlieu, Saint Denis de Cabanne, Saint Germain la Montagne, Saint Hilaire s/ Charlieu, Saint Nizier s/ Charlieu, Saint Pierre la Noaille, Sevelinges, Villers et Vougy.

Elle se situe géographiquement au Nord-Est du département de la Loire.

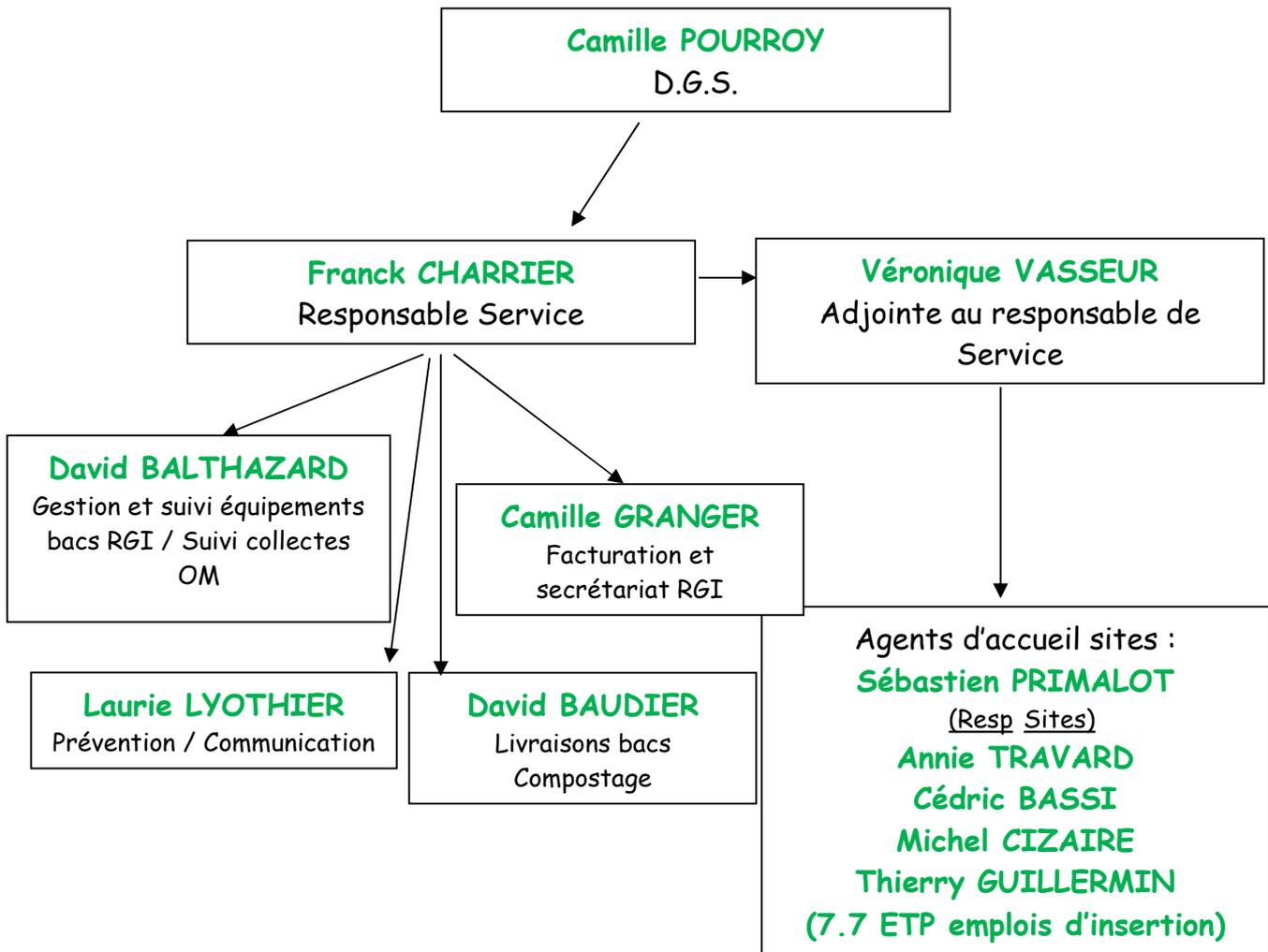


Le service déchets ménagers et assimilés fonctionne grâce à :

1/ un pilotage politique : 1 vice-Président, M Henri GROS DENIS et un comité consultatif « déchets ménagers » composée de membres de chaque commune, qui se réunit régulièrement dans une commune différente.

En 2020, notre service a organisé 4 comités déchets au complet.

2/ d'une équipe technique :



Dans le cadre de la mutualisation avec les communes, Jean-Noël AUGAY, employé communal de St Germain la Montagne, effectue en moyenne 8h par semaine au service déchets.

Les objectifs du service fixés sur 2020 étaient :

- ⇒ diminution du tonnage OMR à enfouir
- ⇒ augmentation de la part des recyclables avec mise en place des extensions de consignes de tri
- ⇒ responsabilisation des producteurs de déchets
- ⇒ maîtrise des coûts de transport et de traitement
- ⇒ extension de la mise en place des composteurs collectifs
- ⇒ mise en place du contrôle d'accès en déchèteries
- ⇒ développement des actions de prévention (suivis de collecte OMR et emballages, suivi des caractérisations en centre tri, sensibilisations grand public et scolaires,...)
- ⇒ refonte des PAV

RGI : Redevance Générale Incitative  
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles  
OM : Ordures Ménagères

## 1/LES INDICATEURS TECHNIQUES.

### 1-1-Présentation.

En 2020, Charlieu-Belmont Communauté exerce au titre des compétences obligatoires, les compétences suivantes : le développement Economique, l'aménagement de l'espace communautaire, la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Si la collectivité assure la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés, elle a délégué le traitement au S.E.E.D.R. (Syndicats d'Etudes et d'Elimination des déchets du Roannais) qui regroupe 4 Communautés de Communes et une Communauté d'Agglomération, soit 148 741 (population municipale 2020).

La collectivité a mis en place plusieurs outils de réduction des tonnages des ordures ménagères :

- ⇒ Tri sélectif en Points d'Apport Volontaire (PAV),
- ⇒ Ouverture de deux déchèteries,
- ⇒ Collecte des encombrants auprès des personnes âgées ou à mobilité réduite ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ⇒ Collecte des cartons auprès des artisans/commerçants,
- ⇒ Vente de composteurs individuels et suivi de composteurs collectifs (actuellement 11 sites de compostage collectif/gros producteurs en place sur la collectivité).

### 1-2-Organisation de la collecte.

Communes	Population	Fréquence collecte OMR	Nb colonnes Emb	Nb colonnes Papiers	Nb colonnes Verre
Arcinges	212	C1	3	1	2
Belleruche	312	C1	2	2	2
Belmont de la Loire	1491	C1/C2	9	8	9
Boyer	199	C1	1	1	1
Bénisson-Dieu	418	C1	3	2	2
Briennon	1692	C1	8	5	5
Le Cergne	642	C1	5	4	6
Chandon	1484	C1	8	3	5
Charlieu	3667	C1/C2	16	12	11
Cuinzier	728	C1	3	3	3
Ecoche	537	C1	4	3	4
La Gresle	842	C1/C2	4	3	4
Jarnosse	435	C1	2	2	2
Maizilly	337	C1	2	2	2
Mars	560	C1	3	2	3
Nandax	521	C1	3	2	3
Pouilly s/Charlieu	2471	C1/C2	11	10	13
St Denis de Cabanne	1251	C1	7	6	7
St Germain la Montagne	240	C1	2	1	2
St Hilaire s/Charlieu	535	C1	2	2	2
St Nizier s/ Charlieu	1702	C1/C2	10	5	9

St Pierre la Noaille	383	C1	2	2	2
Sevelinges	647	C1	3	4	3
Villers	585	C1	3	2	3
Vougy	1466	C1	8	4	5
Total	23 357		121	91	110
TOTAL			322 colonnes		

C1 : collecte 1 fois par semaine

C2 : collecte 2 fois par semaine

## 2/ORGANISATION ET RESULTATS DES DIFFERENTES COLLECTES.

### 2-1-La collecte des déchets des ménages.

#### Récapitulatif des différents marchés de collecte :

Flux	Date marché	Collecteurs	Tonnages 2020
Collecte OMR	2016	SECAF CHAMFRAY	2 382.70
Collecte papiers	2018	SARL DUBUIS	427.70
Collecte verre	2018	SARL DUBUIS	884.22
Collecte emballages	2018	SITA SUEZ	690.30
Déchèteries	2017	SECAF CHAMFRAY	7 544.02
Collecte cartons	2016	SITA SUEZ	179.70
Collecte encombrants	2002	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE (régie)	Environ 40

### 2-2-La collecte des ordures ménagères.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la SECAF CHAMFRAY assure la collecte, pour une durée de 5 ans.

Le montant du marché de collecte pour 2020 est de : 557 960.73 € TTC.

Le traitement payé au SEEDR s'est élevé à 324 198.88 € TTC.

La collecte en P.A.P. s'effectue à raison d'une tournée par semaine pour toutes les communes, et deux tournées par semaine pour certains professionnels. La SECAF CHAMFRAY utilise 4 B.O.M. (26t, 19t, 7.5t et 3.5t) pour cette collecte.

PAP : Porte-A-Porte

BOM : Benne à Ordures Ménagères

Un calendrier de collecte est distribué chaque année pour indiquer aux usagers les jours de collecte et les jours de remplacement en cas de jour férié. Il permet aussi à chaque foyer de noter les dates de présentation de leur bac et de garder ainsi un contrôle permanent.

Un agent de Charlieu-Belmont Communauté est chargé de toutes les questions relatives à cette collecte afin de maîtriser les tonnages, son rôle de médiateur auprès des usagers permet d'améliorer la collecte des déchets ultimes et ainsi de réduire les coûts de mise en décharge.

Le tonnage OM 2020 est de 2 382.70 tonnes soit un ratio de 102.01 kg/hab/an.

#### Evolution du tonnage OMR depuis 2013 :

<u>Année</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Ratio kg/hab/an</u>	<u>Evolution tonnage %</u>
<u>2013</u>	3 262.00	139.54	
<u>2014</u>	3 239.28	138.05	- 0.69

<u>2015</u>	3 144.58	133.73	- 2.92
<u>2016</u>	2 529.50	107.88	- 19.56
<u>2017</u>	2 513.22	107.09	- 0.64
<u>2018</u>	2 498.76	106.64	- 0.57
<u>2019</u>	2 411.08	103.20	- 3.51
<u>2020</u>	2 382.70	102.01	- 1.17

#### Analyse :

Sur le secteur de Charlieu, entre 2008 (année de mise en place de la RGI) et 2016, le tonnage OMR a diminué de 50.77 %. L'extension de la RGI en 2016 sur le secteur de Belmont a été un immense succès concrétisé par une baisse du tonnage OMR de près de 53 %.

Ces bons chiffres se confirment encore sur 2020 avec une baisse de 1.17 %.

Entre 2013 et 2020, la baisse du tonnage OMR est de 26.95 %.

Nous pouvons même envisager, avec un peu de motivation et de volonté, en comptant sur la prochaine extension des consignes de tri, de viser le cap des moins de 100 kg/hab/an.

### **2-3-La collecte sélective en apport volontaire.**

La Communauté dispose d'un parc de 322 colonnes réparties sur les 25 communes.

Le marché de collecte du tri sélectif a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 1 an.

SITA SUEZ assure la levée des conteneurs emballages pour un montant de : 204 108.98 € TTC.

DUBUIS SARL assure la levée des conteneurs verre pour un montant de : 41 152.51 € TTC mais également la levée des conteneurs papiers pour un montant de : 16 993.38 € TTC.

Le traitement payé au SEEDR pour les emballages s'est élevé à 113 238.22 € TTC (y compris les surcoûts liés au COVID : hausse refus de tri + mise en place gestes barrières etc).

Les papiers et le verre ont un coût de traitement nul.

Les prestataires organisent eux-mêmes les tournées.

Avec la mise en place de la RGI, nos collecteurs viennent plus souvent dans les communes, et certains PAV ont été doublés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, CBC a mis en place l'extension des consignes de tri, des colonnes neuves ont été acquises pour renforcer certains points.

#### Résultats de l'année 2020 :

	2019	2020	Variation annuelle
Tonnages Papiers collectés	455.60	427.70	- 6.12 %
Tonnages Verre collectés	781.64	884.22	+ 13.12 %
Tonnages Emballages ménagers collectés	552.90	690.30	+ 24.85 %
Tonnages refus Emballages centre de tri + freinte	148.82	205.23	+ 37.90 %

(A noter en complément la présence en déchèterie de Pouilly d'une benne de 30 m<sup>3</sup> pour les emballages, une pour le papier et une le verre).

Commentaire : L'effet « extension de consignes de tri » en 2020 est très important (+ 24.85% de tonnes collectées) mais la qualité du tri s'est dégradée (25 à 30 %), cet indicateur est vérifié sur tous les territoires qui sont passés en extension de consignes de tri. L'effet « covid » n'a certainement pas arrangé les indicateurs car cette dégradation de qualité s'est manifestée sur des territoires qui ne sont pas en extension. CBC doit impérativement revoir ses documents de communication et accentuer les opérations sur le terrain (suivi et communication).

#### **2-4-La collecte des cartons et encombrants (hors déchèteries).**

Les cartons sont collectés tous les jeudis matins par la société Sita Suez, sous-traitant de la société Secaf Chamfray (titulaire du marché de collecte OM / Cartons).

Pour l'année 2020, 179.70 tonnes de cartons ont ainsi été recyclées pour un coût de collecte de 51 247.44 € TTC.

La collecte des encombrants est quant à elle plus complexe, car il est indispensable de bien identifier les usagers pouvant se rendre à la déchèterie de ceux qui sont dans l'impossibilité de s'y rendre.

Un règlement précise les critères (volumes, situation familiale, âge ...) afin de répondre à la demande.

Ce service permet chaque année de collecter environ 40.00 tonnes (ensemble du territoire) d'objets qui sont ensuite acheminées sur les déchèteries pour y être triées.

#### **2-5-Les déchèteries intercommunales.**

Les déchèteries sont un maillon essentiel dans la gestion des déchets, elles permettent aux usagers du service de déposer leurs déchets non ménagers dans de bonnes conditions.

Le site de Pouilly a ouvert en novembre 2001.

Depuis janvier 2002, Charlieu-Belmont Communauté en partenariat avec le SEEDR, la Chambre d'agriculture et la FD CUMA, a installé sur l'ancien site de la décharge de Pouilly une plateforme de broyage des déchets verts d'environ 1500 m<sup>2</sup>.

Un pèse essieu situé à l'entrée permet de quantifier les apports et les tonnages de broyat livrés aux agriculteurs signataires de la charte de co-compostage à la ferme.

Des campagnes de broyage sont organisées au cours de l'année pour limiter les durées de stockage sur la plateforme et les nuisances.

Pour 2020, 1 636.18 tonnes de broyat ont été partagées par 14 agriculteurs au cours de 4 campagnes.

Depuis avril 2012, la Communauté a fait évoluer le site de Pouilly en ouvrant une partie permettant d'accueillir les inertes (terres et gravats), ainsi que le bois et le plâtre.

Les objectifs visés par cette création sont :

- Fluidifier la circulation sur le site de la déchèterie
- Organiser le tri des inertes en 3 catégories ainsi que le bois et le placo-plâtre.
- Améliorer la sécurité sur les différents sites

Le site de Belmont quant à lui a ouvert au 1er janvier 2011.

La société SECAF CHAMFRAY assure la collecte et le transport des bennes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de 4 ans. Le montant du marché pour 2020 est de 108 409.36 € TTC.  
Le traitement payé au SEEDR pour les déchets de déchèterie s'est élevé à 291 773.79 € TTC.

En 2020, nous avons valorisé 87.42 % (87.17 % en 2019) des déchets entrants.

### Tonnages 2020

Nature du déchet	Site Pouilly	Site Belmont	Prestataire de valorisation
Ferraille	280.93	74.14	Derichebourg Environnement
Non-recyclables	821.30	223.64	Sita Suez
Gravats plâtrés	330.38	/	Rhône Environnement (s/ trait Aiguilly Recy)
Déchets végétaux	1 636.18	/	Agriculteurs du territoire
Bois non traité	127.76	41.78	Dons aux particuliers du territoire ou ETR
Souches	168.92	/	ETR
Bois traité	398.30	95.36	ETR
Fenêtres	50.14	/	Secaf Chamfray
Gravats	1 448.93	129.55	Sograp ou interne
Placo-plâtre	121.30	19.80	Sita Suez
Cartons	174.26	23.74	Sita Suez
Terre	902.64	/	Plateforme
Emballages	63.04	/	Sita Suez
Papiers	79.90	/	ONYX (sous-traitant Sarl Dubuis)
Verre	98.46	/	Verralia
Plastiques	14.78	3.54	Secaf Chamfray
Huiles moteur	7.92	2.70	Chimirec
Huiles ménagères	2.39	0.40	Quatra France
Piles/batteries de clôture	2.554	0.503	Corepile
Batteries	7.768	2.327	Recylex
DDS - Toxiques	32.673	9.265	Sarpi et Eco-DDS
Cartouches d'encre	0.406	0.122	Recycl'Me
Extincteurs/cartouches gaz	0.906	0.474	LIS
Mobiliers	440.64	84.48	RDS
Lampes et néons	0.741	0.228	Eco System
DEEE	194.948	44.952	Eco System
Textiles	51.221	12.295	Le Relais Bourgogne
Emmaüs	46.13	12.60	Emmaüs
Bouchons	0.769	/	Bouchons d'amour
Pneus	22.723	/	Aliapur
<b>Totaux</b>	<b>7 529.009</b>	<b>781.896</b>	

### Entrées déchèteries.

Nature	Pouilly		Belmont	
	2019	2020	2019	2020
1/ Particuliers	110 869	62 081	10 608	9 247
2/ Services techniques	2 189	2 236	143	114

3/ Artisans/Commerçants	560	2 912	41	173
Total	113 618	67 229	10 786	9 534
Progression annuelle	+ 2.08 %	- 40.82 %	+ 3.74 %	- 11.60 %

Pour Pouilly, il existait, avant la mise en place du comptage par badge, un double comptage des usagers qui allaient à la fois à la déchèterie et à la plateforme. Désormais, une seule entrée est comptabilisée pour les deux parties distinctes du site.

### 3/DOTATION EN BACS ORDURES MENAGERES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la gestion des bacs à ordures ménagères de tout le territoire de Charlieu-Belmont est assurée en régie.

Opérations 2020	Ajouts	Retraits	Maintenance	Echanges	Totaux
Janvier	118	59	39	38	254
Février	76	37	17	29	159
Mars	39	18	16	12	85
Avril	30	8	2	0	40
Mai	50	20	30	27	127
Juin	96	56	54	40	246
Juillet	110	57	30	67	264
Aout	57	28	22	13	120
Septembre	89	69	39	44	241
Octobre	86	52	27	44	209
Novembre	56	51	30	46	183
Décembre	52	55	33	23	163
Totaux	859	510	339	383	2 091

Le service a effectué 2 091 interventions contre 2 045 en 2019 soit une augmentation de 2.24 % : + 19,14 % pour des mises en place de bacs, - 6,59 % pour des retraits de bacs, - 5,43 % pour des échanges de bacs et - 9,11 % pour des opérations de maintenance sur le parc de bacs en place.

Pour l'ensemble de ces interventions (Charlieu et Belmont), 16 787 km ont été parcourus.

Au 31 décembre 2020, les 11 221 bacs en place représentaient un volume global installé de 1 264.02 m<sup>3</sup>. En comparaison avec 2019, il y avait 1 160.44 m<sup>3</sup> pour 11 188 bacs.

Année	Nb de bacs	Volume	Variation nb de bacs	Variation volume
2016	10 924	1 329.24	+ 38.03 %	+ 24.67 %
2017	10 962	1 317.20	+ 0.35 %	- 0.91 %
2018	11 212	1 388.46	+ 2.28 %	+ 5.41 %
2019	11 188	1 160.44	- 0.21 %	- 16.42 %
2020	11 221	1 264.02	+ 0.29 %	+ 8.92 %

Communes concernées	Taux moyen de présentation des bacs à la collecte 2020
Arcinges	20.90 %

Belleroche	18.60 %
Belmont de la Loire	24.50 %
Boyer	18.30 %
Briennon	22.30 %
Chandon	20.20 %
Charlieu	25.90 %
Cuinzier	23.00 %
Ecoche	21.70 %
Jarnosse	16.80 %
La Benisson-Dieu	20.20 %
La Gresle	20.70 %
Le Cergne	22.40 %
Maizilly	18.60 %
Mars	16.80 %
Nandax	24.00 %
Pouilly Sous Charlieu	23.40 %
Saint Denis de Cabanne	20.30 %
Saint Germain la Montagne	16.00 %
Saint Hilaire Sous Charlieu	18.80 %
Saint Nizier Sous Charlieu	24.20 %
Saint Pierre la Noaille	23.20 %
Sevelinges	21.30 %
Villers	20.40 %
Vougy	22.40 %
Taux moyen général :	22.40 % (23.60 % en 2019)

#### 4/FINANCEMENT DU SERVICE : La Redevance Générale Incitative.

Le produit de la redevance générale incitative permet d'équilibrer le budget annexe dédié aux déchets ménagers et assimilés après intégration de tous les coûts (collecte et traitement, gestion déchèteries, gestion des dépôts sauvages) et déduction de toutes les recettes (subventions d'exploitation, revente de matériaux, accès à la déchèterie par les professionnels).

Les tarifs pour 2020 sont les suivants (valeurs de base) :

- Participation usager : 64.74 €
- Coût au litre du forfait usager : 0.508 € le litre
- Coût au litre collecté : 0.0207 € le litre

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble de Charlieu-Belmont Communauté fonctionne en RGI. Deux campagnes de facturation sont effectuées :

- En avril 50 % du montant minimum dû
- En octobre 50 % du montant minimum dû

- En cas de dépassement, la régularisation interviendra sur la facture d'avril de l'année suivante

## 5/BILAN VALORISATION PAR FLUX.

	2019	2020	Variation
Tonnages ordures ménagères	2 411.08	2 382.70	-1.17 %
Tonnages non-recyclables déchèteries	1 292.36	1 044.94	-19.14 %
Tonnages refus + freinte centre de tri	148.82	205.23	+37.90 %
<b>TOTAL ENFOUISSEMENT (NON VALORISE)</b>	<b>3 852.26</b>	<b>3 632.87</b>	<b>-5.69 %</b>
Tonnages déchèteries recyclés (hors recyclables secs et textiles)	8 456.96	6 961.048	-17.69 %
Tonnages journaux/magazines/revues (avec déchèterie, Valorise et centre de tri avec GM)	666.502	546.078	-18.07 %
Tonnages emballages ménagers enlevés	380.294	424.536	+11.63 %
Tonnages verre (avec déchèterie)	910.56	982.68	+7.92 %
Tonnages collecte cartons PAP	160.80	179.70	+11.75 %
Textiles	61.56	63.516	+3.18 %
<b>TOTAL VALORISE</b>	<b>10 636.67</b>	<b>9 157.558</b>	<b>-13.90 %</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>14 488.93</b>	<b>12 790.428</b>	<b>-11.72 %</b>
<b>PART VALORISEE</b>	<b>73.41 %</b>	<b>71.60 %</b>	

### Analyse :

Le tonnage global produit sur Charlieu-Belmont Communauté est pour 2020 de 12 790.428 tonnes de déchets soit une diminution de 11.72 % par rapport à 2019.

Avec l'effet de la redevance incitative, le tonnage d'ordures ménagères global est toujours en diminution (- 1.17 %), ce qui est un bon point, cependant la qualité de tri est de moins en moins bonne. Le taux de refus est en très nette augmentation (+37.90 %) ce qui s'explique par une grosse dégradation du geste de tri et les nouvelles résines à trier mais qui pour l'instant ne sont valorisées que via la filière énergétique.

Les non-recyclables en déchèteries ont diminué (- 19.14 %).

Sur 2020, nous avons produit 547.61 kg/hab de déchets (contre 620.16 en 2019) dont 28.40 % ont été enfouis en CSDU (contre 26.59 % en 2019).

## 6/LOI TRANSITION ENERGETIQUE SUR LA CROISSANCE VERTE.

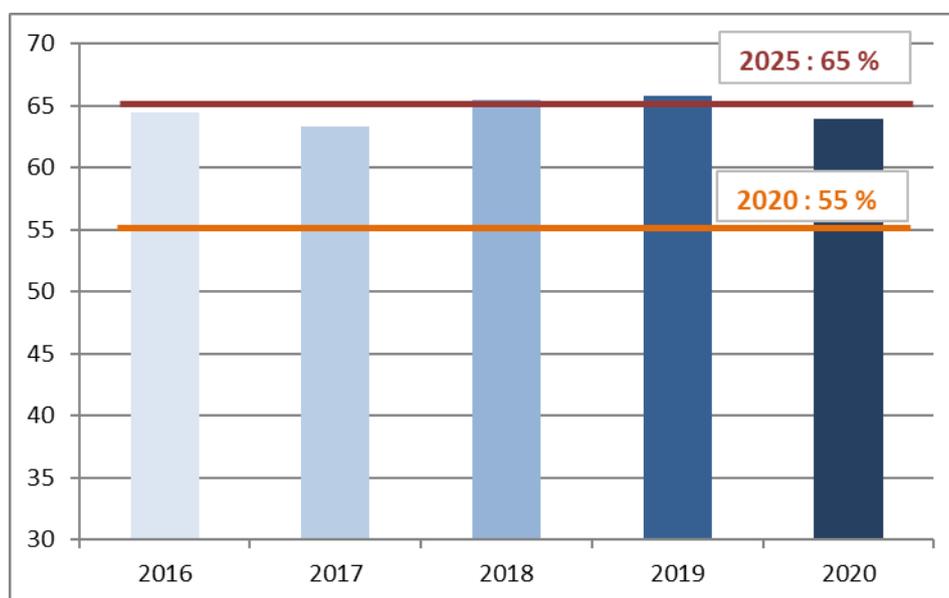
La Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (17 août 2015) fixe plusieurs objectifs et notamment :

### 6-1-Augmenter le taux de recyclage des déchets (non dangereux non inertes).

Il prend en compte tous les tonnages collectés : emballages hors refus, papiers, verre et tous les déchets provenant des déchèteries sauf les encombrants, inertes et dangereux (DMS, DDS, huile de vidange, batteries, piles, extincteurs, cartouches encre, DEEE, lampes et néons).

Taux de recyclage 2020 Charlieu-Belmont Communauté	63.99 %
---	---------

Objectif 2020 : 55 %  
Objectif 2025 : 65 %



DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

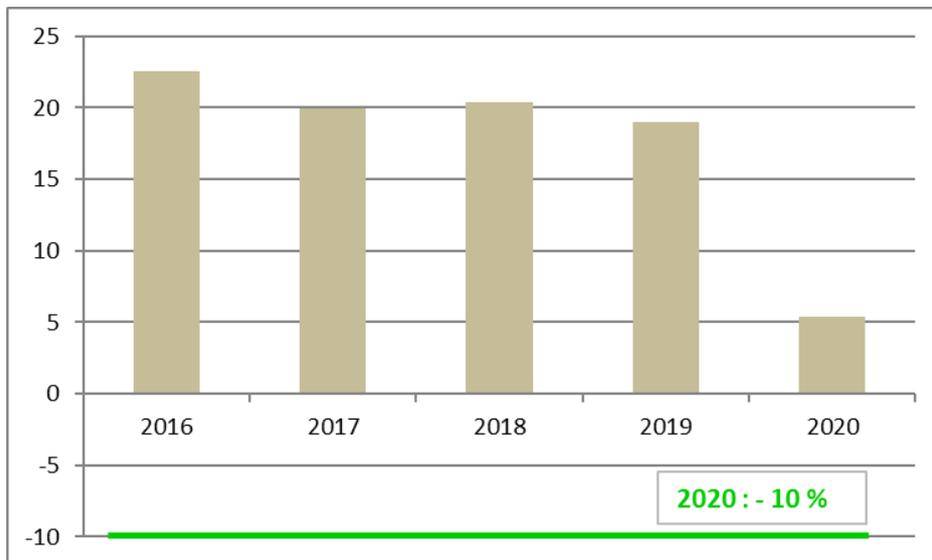
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

### 6-2-Réduire la production de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés).

Les DMA regroupent tous les déchets collectés y compris les inertes.

Evolution DMA 2020 Charlieu-Belmont Communauté	+ 5.39 %
---	----------

Objectif 2020 : - 10 %  
par rapport à 2010



Notre collectivité va rencontrer deux freins pour tenir cet objectif :

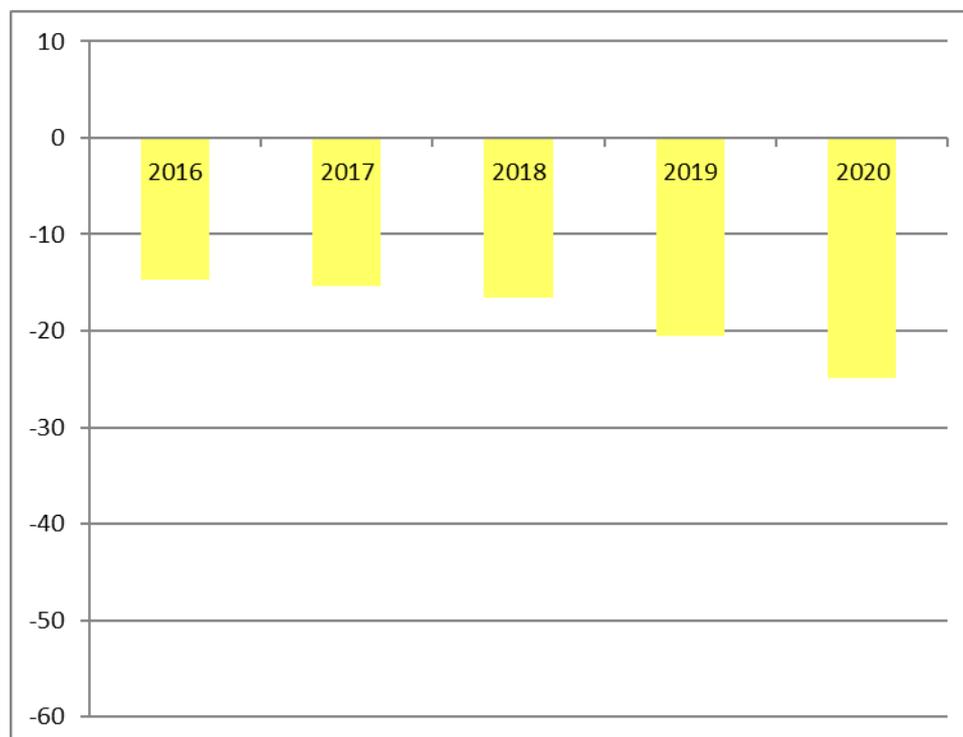
- La RGI secteur Charlieu a été mise en place en 2008 donc la baisse des OM avait déjà eu lieu en 2010 (année référence)
- La déchèterie de Belmont a ouvert en 2011 ce qui engendre des tonnages importants non comptabilisés en 2010

### 6-3-Diminuer la production de DMR (Déchets Ménagers Résiduels).

Les DMR comprennent les OMR, les encombrants et les refus de tri des emballages qui sont mis en décharge.

Evolution DMR 2020 Charlieu-Belmont Communauté	- 24.84 %
---	-----------

Objectif 2020 : - 30 %  
Objectif 2025 : - 50 %  
par rapport à 2010

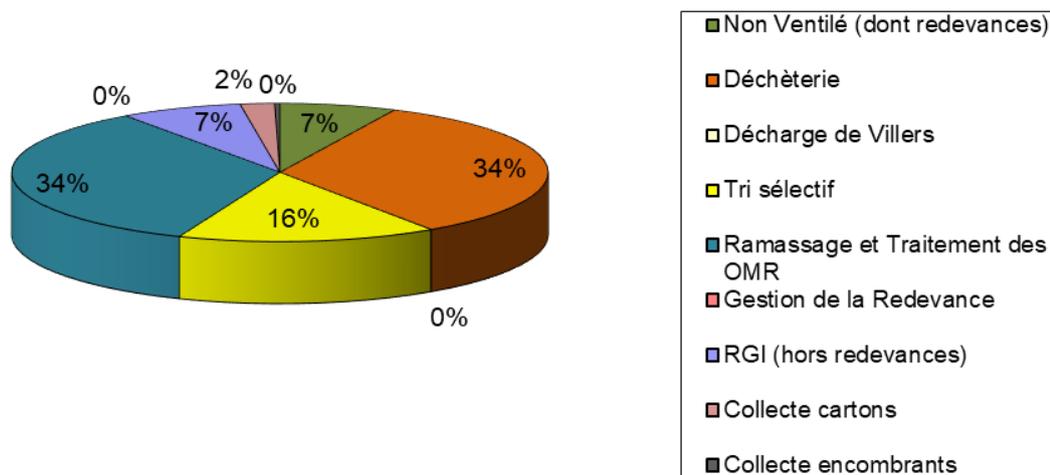


## 7/BILAN FINANCIER.

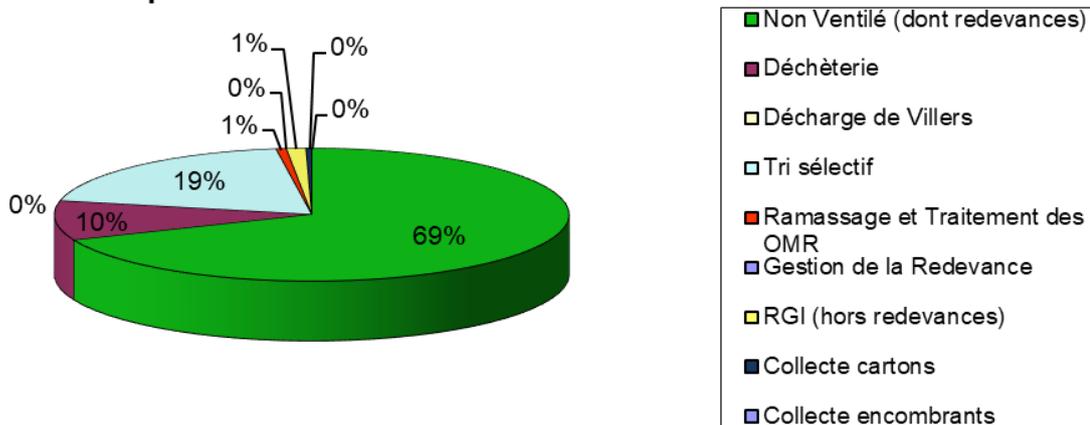
### ➤ Section fonctionnement :

CA 2020 (hors résultat antérieur reporté)	Dépenses	Recettes
Non Ventilé (dont redevances)	185 775,90	1 919 996,15
Déchèterie	882 490,04	268 781,18
Décharge de Villers	900,00	0.00
Tri sélectif	411 507,39	543 860,47
Ramassage et Traitement des OMR	901 172,31	17 901,74
Gestion de la Redevance	0.00	0.00
RGI (hors redevances)	194 802,43	34 202,14
Collecte cartons	54 528,70	10 156,55
Collecte encombrants	8 317,90	0,00
<b>Total :</b>	<b>2 639 494,67</b>	<b>2 794 898,23</b>

#### Répartition Dépenses Fonctionnement Déchets 2020



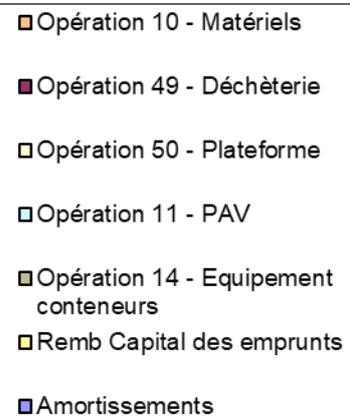
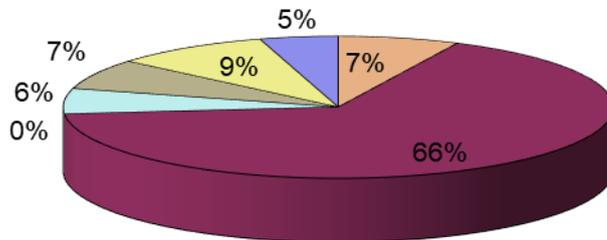
#### Répartition Recettes de Fonctionnement Déchets 2020



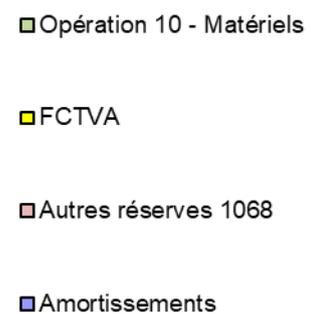
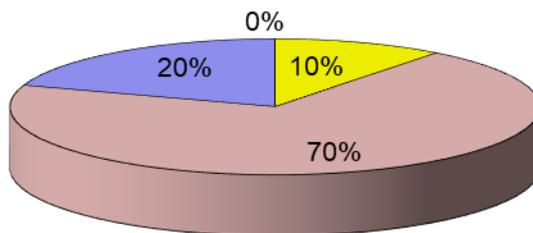
➤ Section investissement :

CA 2020	Dépenses	CA 2020	Recettes
Opération 10 - Matériels	23 861,65	Opération 10 - Matériels	0.00
Opération 49 - Déchèterie	221 584,66	FCTVA	56 982,92
Opération 11 - PAV	19 246,33	Autres réserves 1068	380 724,76
Opération 14 - Equipement conteneurs	23 275,14	Amortissements	108 706,48
Remb capital des emprunts	30 835,63	Total :	<b>546 414,16</b>
Amortissements	15 379,83		
Total :	<b>334 183,24</b>		

**Répartition Dépenses d'Investissement Déchets 2020**



**Répartition Recettes d'Investissement Déchets 2020**



**PERSPECTIVES 2021 :**

- Accentuer la prévention
- Refonte du parc de PAV
- Lancement d'une étude sur les biodéchets en lien avec la collecte des ordures ménagères.